L'INSIGNE DE SPECIALITE

En 1946, avec la création du corps du Personnel Civil de Direction des Foyers (P.C.D.F.), un insigne symbolisant la spécialité « Foyers » devenait nécessaire.

Un concours fut organisé dans les divers Foyers en activité.

La maquette gagnante, représentant une ancre et deux bûches enflammées, retenue par une commission du Service Central des Sports et Foyers ressemblait étrangement à un bas-relief en plâtre, œuvre d'un décorateur, installé sur la cheminée du Foyer « La Carraque » à la B.A.N. Saint-Mandrier.

A l'origine, l'insigne consistait en un écusson de drap brodé porté sur le côté droit du veston. Il était porté par les Assistants de foyer et les Chefs de service.
Les directeurs portaient un insigne métallique qui sera homologué en 1954.

En 1960, l'uniforme du personnel de direction des Foyers est redéfini. Le port de l'insigne métallique de poitrine dont la forme est modifiée s'impose pour l'ensemble du personnel. Cet insigne se porte sur toutes les tenues (à l'exception de la chemise blanche, du jersey à pattes d'épaule, du manteau et du blouson de service courant) du côté droit de la poitrine.

L'insigne de spécialité ASFOY a été officiellement supprimé de la nomenclature fin 2010 par circulaire n° 47687-2010/DEF/EMM/CPM du 05 novembre 2010.